

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
FraternitéInformation du public : ce document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés
suivant la date de sa réception (art D.1321 -103 à 105 du Code de la Santé Publique)

Délégation départementale de la Charente-Maritime

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale
Service Santé Environnement**CONTROLE SANITAIRE DES
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle
sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :**Unité de Gestion : A.C. DE ST-PALAIS-SUR-MER**

Prélèvement	00148621	Commune	SAINT-PALAIS-SUR-MER
Unité de gestion	0154 - A.C. DE ST-PALAIS-SUR-MER	Prélevé le	lundi 25 novembre 2024 à 10h14
Installation	UDI 000376 - R. DE ST-PALAIS-SUR-MER	par	E. MANTEAU
Point de surveillance	0000000706 CENTRE VILLE	Motif	Contrôle sanitaire plomb cuivre et nickel
Localisation exacte	ROBINET LAVABO SANITAIRE MAIRIE	Type d'eau	Eau distribuée désinfectée

Analyse effectuée par : *QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17)* 1701
 Type de l'analyse : D2PCN Code SISE de l'analyse : 00148571 Référence laboratoire : 24112209790701

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Cuivre	0,084 mg/L	2	1	
Nickel	3,6 µg/L	20		
Plomb	4,5 µg/L	10		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00148621)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

La Rochelle, le 16 décembre 2024
Le Directeur de la délégation départementale

Laurent FLAMENT